

portée par Arnoult Crin, messenger ordinaire de Compiègne à Paris, qui, dans le voyage hebdomadaire qu'il accomplissait avec le messenger de Noyon, avait été arrêté et dévalisé en plein jour par deux voleurs armés et n'avait dû la vie qu'à l'arrivée du coche de Reims. A la suite, se trouve l'extrait du jugement du Châtelet de Paris qui condamne Henri Certain, dit la Fleur, auteur de ce crime, à être rompu vif. Ce La Fleur avait une certaine réputation et figure dans l'histoire des Larrons(1).

M. Rendu lit une note sur un journal manuscrit du commencement du xviii^e siècle qui renferme la vie extatique de Barbe Frémeau, professe du tiers ordre à Compiègne, et d'autres détails sur notre ville dont nous extrayons les passages suivants :

La famille Debruxelles-Motel, de Compiègne, possède un manuscrit de 35 rôles in f^o, du xviii^e siècle, dont le sujet rappelle la vie de Barbe Frémeau, une simple et pauvre servante, qui était au service de Messire Motel, receveur en cette ville, pour les chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, de Soissons.

Cet ouvrage, qui a dû être écrit par un personnage monastique, est dépourvu de tout mérite littéraire ou calligraphique. La vie extatique de Barbe y est racontée avec beaucoup trop de longueurs. Nous avons pu néanmoins en extraire les renseignements suivants, qui, tout en se reliant à la biographie de cette humble fille, se rattachent en même temps à l'histoire de notre localité.

Barbe Frémeau naquit à Berny-Rivière, près de Soissons, en 1599. Elle était fille de Martin Frémeau, pêcheur et de Barbe Sévelin.

Elle devint professe du tiers-ordre de Saint-François-de-

(1) *Histoire générale des Larrons*, par F. D. C. Lyonnais. 1657. 2^e partie, f^o 100.

Paule et fût vénérée comme une sainte. Souvent, elle donnait ses vêtements, une partie de ses meubles et sa part de nourriture aux pauvres. Depuis qu'elle résidait à Compiègne, elle avait pour confesseur le P. Martin Jomart, minime. Barbe mourut le vendredi 24 octobre 1631, à 4 heures de l'après-midi.

Elle fut inhumée dans l'église des Minimes de Compiègne, au milieu de l'aile droite vers la chapelle de Saint-François-de-Paule. Les registres publiés de cette église, dit le manuscrit, mentionnent l'inhumation de Barbe Frémeau, qui décéda en odeur de sainteté.

« On tira en même temps son portrait, dont l'original qui est chez madame de Poucet, prieure perpétuelle de Saint-Nicolas de Compiègne, représente parfaitement l'air simple, modeste mais tout divin de cette fille admirable. »

Ce portrait fut reproduit à plusieurs exemplaires dont un pour la révérende mère le Féron, carmélite.

Il est question, dans le manuscrit, d'une dame qui fut la confidente et l'amie de Barbe. Cette personne, qui était la fille de M. Journal, d'une ancienne et honorable famille de Paris, fut mariée à M. de Vivenel, de Compiègne. Ce dernier mourut le 5 octobre 1768.

Madame de Vivenel, après la mort de son mari, se fit religieuse chanoinesse de Saint-Augustin dans le monastère de Sainte-Perrine de Compiègne, où ce monastère était alors, et d'où, quelques années après, il fût transféré à la Villette proche Paris. Les dames religieuses de la visitation de Sainte-Marie, dit le manuscrit, « ont succédé à ces chanoineses en 1649, ayant acheté leur emplacement où elles sont maintenant parfaitement bien établies, par le zèle de la révérende mère Chaumont, ancienne supérieure, qui leur a fait bâtir une maison qui passe pour une des plus belles et des plus commodes qu'elles aient dans tout l'ordre de la visitation. »

Madame de Vivenel, qui prit en religion le nom de mère

Antoinette de Jésus, mourut à la Villette à l'âge de 66 ans. L'histoire de sa vie et ses lettres ont été imprimées.

Le manuscrit mentionne le passage à Compiègne du confesseur de Gaston duc d'Orléans, le père de Condren, allant trouver son altesse royale au siège de Corbie.

Enfin, on y lit que l'habitation de messire Motel était connue sous le nom de « maison de l'Image, à cause d'une figure de la Sainte-Vierge qui y est placée sur le frontispice et que l'on voit encore aujourd'hui dans la grande place de l'hostel de ville où ce logis est situé. »

Le même membre donne aussi quelques renseignements sur des portraits et statues conservés au château de Monchy-Humières et sur le timbre de la grosse tourelle daté de 1538.

M. de Roucy lit un fragment de ses études sur la céramique gallo-romaine de la forêt de Compiègne; il s'occupe spécialement des marques de fabrique ou sceaux apposés par les ouvriers sur les produits les plus remarquables de leur fabrication et en donne une liste qui comprend près de cent indications, dont trente se retrouvent aussi sur des pièces recueillies à Amiens, à Bavai et dans d'autres localités du Nord.

M. de Marsy donne lecture du contrat relatif à la construction d'une salle de spectacle en 1778, document envoyé par M. Ancelet. Ce projet consistait à faire à la demande du vicomte de Laval, gouverneur de Compiègne « une salle de « comédie publique pour servir aux voyages de la Cour et tenir « lieu d'une ancienne autre qui est en fort mauvais état; » elle devait être construite tenante au petit château; les entrepreneurs prenaient tous les frais à leur charge et devaient se payer sur le montant des recettes de tous les spectacles et bals qui s'y donneront; le tiers de ces recettes leur devait être attribué et ils devaient le prélever même sur les gratifications données par le roi, la reine et les princes aux comédiens. Le